

et du soin extrêmes apportés pour ne les blesser en rien dans la rédaction des décrets, ils eussent été surpris et touchés.

Les principes catholiques ont été proclamés, et les décrets adoptés auront une immense portée sur l'avenir religieux et social du pays. L'Ouest canadien a été l'objet d'une très spéciale attention de la part du Concile. L'avenir du catholicisme dans nos provinces a vivement préoccupé les Révérendissimes Pères, car, comme le disait si bien en une circonstance S. G. Mgr F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, *les églises de l'Ouest sont les filles des églises de l'Est et quand les filles sont menacées ou attaquées, comment les mères ne tressailliraient-elles pas et ne se lèveraient-elles pas pour les défendre?* Sa Grandeur annonça avec une profonde gratitude les sacrifices consentis par l'épiscopat du Canada pour les Ruthènes, et, parlant du Petit-Séminaire de Saint-Boniface, Elle en profita pour remercier les paroissiens de leur générosité envers cette œuvre et dit les espérances qu'elle fait naître. L'immigration nous a amené des catholiques de nationalités diverses; nous ne leur demandons pas d'abdiquer ce qu'ils ont apporté de bon de leurs pays respectifs. Au contraire, nous ne leur demandons que de demeurer fermes dans la foi et pour cela nous voulons leur former et leur fournir des prêtres qui les comprennent, parlent leur langue et les aident à rester fidèles à leurs traditions et à eux-mêmes.

Et, au sujet de la grande question qui tient si fort à son cœur, Sa Grandeur affirma de nouveau que l'école, où l'Eglise n'exerce aucun contrôle comme Eglise et d'où l'enseignement religieux est exclu pendant les heures de classe, est une école neutre et condamnée par la doctrine catholique. La question des écoles est une question de religion. Un évêque ne peut désarmer sur une question d'importance si vitale et l'expérience démontre qu'en luttant on sauvegarde les principes et on gagne toujours quelque chose.

## L'EPISCOPAT CANADIEN ET L'ŒUVRE DES RUTHENES

Les annales de l'Eglise de l'Ouest enregistrent avec une bien vive reconnaissance une magnanime promesse faite le 30 octobre, vers la fin du premier Concile plénier de Québec, par le vénérable épiscopat du Canada, en faveur de nos chers frères ruthènes. NN. SS. les Archevêques et Evêques ont promis unanimement d'aider l'œuvre ruthène pendant dix ans, soit en donnant chaque année quatre piastres par mille catholiques, soit en faisant une quête annuelle qui rapportera sûrement ce minimum.

De plus, comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, S. E. Mgr le Délégué Apostolique a remis à S. G. Mgr l'Archevêque, en présence des Révérendissimes Pères du Concile, le matin